



RénoDéfi
un coup de pouce pour
isoler votre maison



Mot du collège

Mobilité et insécurité routière.

La mobilité est un concept qui nous est souvent vanté et en particulier maintenant en période post-confinement. Profiter d'une grande mobilité serait synonyme de liberté, d'autonomie, de fierté pour certains : aller loin en avion, rouler vite en voiture, disposer d'une voiture de prestige. Il suffit de considérer toute la publicité qui est faite à ce sujet pour nous inciter à acheter et consommer, quitte à camoufler cet objectif par des arguments environnementaux, voitures électriques, hybrides... Ceci pour le côté « pile »

Le côté « face » est très différent. Il y a d'abord la **diminution de la qualité** de l'air, les abords d'école : cette pollution exerce un effet négatif sur la santé, en particulier celle des personnes les plus sensibles comme les enfants et personnes âgées, les personnes allergiques.

Ensuite les vitesses excessives qui font en sorte que l'espace public n'est plus un espace

partagé entre piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, et véhicules motorisés. Rares sont les automobilistes qui réduisent leur vitesse lorsqu'ils dépassent ou rencontrent un piéton, un cycliste. Dommage, car le « vivre ensemble », c'est aussi l'attention que l'on porte aux autres personnes. Nombreux sont les courriers et appels téléphoniques d'habitants de la commune qui se plaignent de la vitesse excessive devant chez eux et qui demandent le placement de ralentisseurs, de plateaux, de radars. C'est aussi le cas sur les voiries régionales : en particulier dans les traversées de village comme sur la RN958 à Floriffoux, sur la RN90 à hauteur du Coriat, sur la RN928 dans la traversée de Buzet, sur la RN922 aux Hayettes ou encore la RN954 au Lakisse. La meilleure solution et la moins chère serait que les conducteurs respectent spontanément les limitations de vitesse (en particulier 50 km/h dans les zones agglomérées repérées par le panneau F1, 30 km/h aux abords des écoles).

Cette **insécurité routière** crée du stress, de l'agressivité.

Autre effet négatif : **le bruit**. À la sortie du confinement, lorsque le trafic de voitures, de camions et d'avions a repris, nous avons pu apprécier l'importance d'un environnement plus calme que nous perdions à nouveau.

Ce texte n'est pas un plaidoyer anti-voiture, mais plutôt un appel au respect de tous les usagers de l'espace public ainsi que de notre environnement, de la qualité de l'air que nous respirons, du calme qui est important pour notre équilibre de vie et notre sommeil.

Bonne nouvelle : la commune de Floreffe a été retenue par la Région Wallonne comme «commune cyclable». Nous bénéficierons d'un subside permettant le placement de range-vélos sécurisés, l'aménagement de pistes cyclables...et d'autres aménagements de sécurisation.

Table des matières

■ Mot du collège	3	■ La navette du marché : sondage	11
■ Distribution de plants à Floreffe	4	■ Nos amies les bêtes	12
■ Une chanson pour les droits de l'enfant	6	■ Les carrières : des faux airs de paradis	14
■ Service population	6	■ Culture en vue !.	16
■ RénoDéfi.	7	■ Rencontres de la Transition 2021	17
■ Le Café Papote	8	■ Ateliers production de semences pour le potager	17
■ Logement	8	■ Simonette à bicyclette,.	18
■ Des bébés et des parents à Floreffe	10	■ Isafleur	20
■ Conférence sur le « TERRIBLE 2 »	11	■ Agenda.	22

Distribution de plants à Floreffe

Pour rappel, en 2020, le Conseil communal de Floreffe avait décidé de lancer un appel à projets permettant aux floreffois(es) d'obtenir gratuitement des plants de haies, et des arbres fruitiers hautes-tiges pour un prix symbolique.

Cette distribution de plants de haies et de fruitiers s'adresse à toute personne possédant une propriété sur le territoire de la commune, qu'elle soit ou non domiciliée à Floreffe, et pour autant, bien entendu, que les arbres et arbustes soient bien plantés sur le territoire communal.

Les étapes pour nous soumettre votre projet

1. **Formulaire de participation** : reprend vos coordonnées et un schéma d'implantation des haies et/ou fruitiers hautes tiges. N'hésitez pas à faire appel à nos services pour vous aider à penser et préciser votre projet.
2. **Liste des plants de haie et arbres** : indiquez avec précision le nombre de plants de chaque espèce sur le document prévu à cet effet.
3. Tous les projets répondant aux exigences du règlement seront retenus dans l'ordre de leur arrivée, jusqu'à consommation du budget prévu. **Une petite convention** précisant l'engagement de chacun (notamment à maintenir en bon état la haie ou les arbres au moins 20 ans) **sera conclue avec la commune.**

Pour aller un peu plus loin, connaître toutes les conditions et télécharger les formulaires pour répondre à l'appel à projets, consultez les informations détaillées sur www.floreffe.be ou contactez le service environnement : 081/44.71.18.

Le délai pour déposer les projets est avancé au 30 juin 2021. Si le contexte sanitaire le permet (il le permettra !), les plants seront distribués le dernier week-end de novembre, dans le cadre de la semaine de l'arbre.

Ce projet est proposé par le Plan Communal de Développement de la Nature, avec le soutien de la Wallonie.



Une chanson pour les droits de l'enfant

Ce jeudi 6 mai, les élèves de sixième primaire de Floriffoux ont enregistré leur propre chanson « Agissez pour nos droits » créée avec l'aide du chanteur André Borbé.

La chanson parle des droits de l'enfant.

Voici un extrait :

- Liberté aux enfants
- Qui travaillent trop dur – Qui ont des vies folles
- Qu'ils aient six ou seize ans
- Ils ont besoin d'air pur – Ils ont droit à l'école
- Changez leur avenir – Changeons leur avenir
- Sauvez des vies d'enfants – Sauvons des vies d'enfants
- Tous ont droit au plaisir
- Acht'ez plus consciemment – Acht'ons plus consciemment



Service population

Ouverture estivale

Les week-ends durant les vacances d'été, le service sera ouvert les samedis suivants :



- juillet : les 3, 17 et 31
- août : les 14 et 28

Vérifiez la date de validité de votre permis de conduire

Le permis au format « carte bancaire » a une validité de 10 ans.

Si votre permis n'est plus valable dans 3 mois, prenez contact avec votre commune pour le renouveler.



RénoDéfi

un coup de pouce pour isoler votre maison

Isolation renforcée, remplacement des châssis, changement de chaudière ... autant de travaux qui rendent nos habitations moins économes. Les communes de Profondeville et Floreffe s'allient pour proposer un accompagnement gratuit pour se lancer dans la rénovation de leurs habitations en vue d'améliorer l'efficacité énergétique.

En signant en 2016 la Convention européenne des Maires pour le Climat, les communes de Profondeville et Floreffe se sont engagées à réduire leurs émissions de CO2 de 40% d'ici 2030. Agir sur l'efficacité énergétique est l'un des piliers de cette politique. La consommation liée au chauffage des habitations et des bâtiments représente environ 17% des émissions actuelles, avec un potentiel de réductions très important.

Mais comment franchir le pas? Isoler sa maison est généralement très rentable, mais force est de constater que l'ampleur de la tâche peut dérouter plus d'un candidat rénovateur. Comment organiser les priorités? Les travaux qu'on me conseille permettront-ils réellement d'alléger ma facture de chauffage? Comment être certain de recevoir mes primes? À quel corps de métier qualifié puis-je m'adresser? Comment obtenir les meilleurs prix pour mes travaux?

Afin d'aider leurs citoyens à passer à l'action, les deux communes lancent un service "clé sur porte" baptisé RénoDéfi. Par ce clin d'oeil aux jeux intervillages qui les animent depuis 25 ans, les deux communes unissent leurs forces pour inviter tous les habitants à se surpasser... sur le terrain du climat!

Un principe simple pour vous aider à vous lancer

Vous êtes propriétaire ou vous occupez un logement ou un bâtiment sur l'une de nos deux communes? Faites appel à la plateforme locale de rénovation. Vous y trouverez des experts indépendants qui procèdent au diagnostic de votre bâtiment, proposent les travaux les plus pertinents, établissent une simulation des coûts et des gains énergétiques et financiers, vous aident dans la demande de devis et dans la comparaison de ceux-ci jusqu'à la signature

des bons de commande. Ensuite, à vous de jouer, en toute confiance!

Un projet qui valorise les entreprises locales

Mais les bénéfices ne s'arrêtent pas là! Le projet prévoit la constitution d'une plateforme d'entreprises locales sélectionnées dans un rayon de 35 km pour la qualité de leurs services. Ce sont ces entreprises présélectionnées qui vous permettront de réaliser vos travaux en toute sérénité. Une assurance qualité, mais aussi une manière de soutenir et stimuler l'économie locale dans le secteur de la rénovation énergétique. Si votre accompagnateur vous guide dans la sélection des devis, vous restez maître du choix du prestataire.

Comment ça marche? Combien ça coûte?

Le service d'accompagnement est entièrement gratuit pour les candidats rénovateurs. Une attention particulière est portée aux personnes les plus fragilisées, via des synergies avec les tuteurs énergie et les CPAS des deux communes.

Cette opération sera positive à plus d'un titre. Il s'agit d'un signal fort pour encourager nos concitoyens à faire leur part pour la planète, via des travaux qui s'autofinancent sur les économies d'énergie réalisées, tout en soutenant et en stimulant les entreprises locales.

Pour en savoir plus :

Soirée d'information

- le mardi 22 juin à 20 h - salle communale de Floreffe
- en ligne - le lundi 28 juin à 20 h

Service énergie : energie@floreffe.be - 081/44.71.18

Le Café Papote vous accueille à la Maison d'Emile !

Tous les jeudis matin, une animatrice du Gabs citoyenneté vous accueille à la Maison d'Emile, un lieu convivial et chaleureux, afin de partager un moment autour d'un en-cas et rompre l'isolement.

- Horaire : tous les jeudis de 9h30 à 12h à la Maison d'Emile, rue Emile Romedenne, 36 à 5150 Floreffe ;
- Contact : Emilie Puits – Gabs Citoyenneté : 071/78 42 71 ou 0498/48 85 11 – emilie.puits@gabs.be
- Page Facebook : Maison d'Emile
- Tarif : gratuit

Une collaboration du Gabs et du Cpas, avec le soutien du Plan de Cohésion sociale et de la Wallonie.



Logement :

l'APL "Un toit, un droit" vous aide dans vos démarches.

Vous vous posez des questions liées au logement ?

À partir du mardi 25 mai, L'APL (Association de Promotion du Logement) du Gabs "Un toit, un droit" vous reçoit à la Maison du Part'âges". Vous êtes locataire ou propriétaire ? Une assistante sociale vous accompagne dans vos démarches, questions, ou problèmes liés au logement.

Horaire : un mardi sur deux entre 10h et 12h à la Maison du Part'Âges, Chemin privé, 4 Franière - uniquement sur rendez-vous ;

Contact : astrid.vangothem@gabs.be 0494/42 59 87 – nathalie.grimard@gabs.be 0499/14 52 98

Page Facebook : GABS Association de Promotion du Logement et Relais Santé

Tarif : gratuit

Une collaboration du Gabs et du Cpas, avec le soutien du Plan de Cohésion sociale et de la Wallonie



Des bébés et des parents à Floreffe

Il fait bon vivre ici. Il fait bon s'y installer pour développer ses projets et dérouler sa vie. C'est le cas de beaucoup de personnes qui choisissent notre commune pour y implanter leurs racines. Parmi toutes ces personnes, certaines sont dans le moment de créer ou agrandir une famille. C'est ainsi que chaque année, environ 90 bébés deviennent de nouveaux citoyens floreffois.

Notre commune propose toute une série de services pour accompagner bébés et parents dans cette belle aventure !

Des lieux d'accueil :

- 1, 2, 3 Piano et 1, 2, 3 HautBois, les crèches d'initiative communale de Floreffe et de Franière, pouvant ensemble accueillir une soixantaine de bébés. Inscriptions et renseignements les lundis de 13h30 à 15h30 et les mercredis de 8h30 à 12h30 uniquement via Catherine Cornet 0455/12 63 96.
- Tom, Lola et les autres, le service d'accueillantes à domicile réparties sur tout le territoire, géré par le CPAS et pouvant accueillir également une soixantaine d'enfants. Inscriptions et renseignements le matin des lundis, mardis et jeudis, le mercredi toute la journée via Sylvie Naviaux au 081/44 71 03.

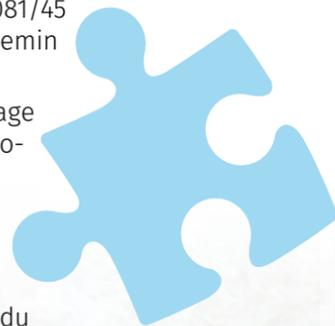
De l'accompagnement, du soutien, des activités :

- Les consultations ONE à Floreffe les 2^e et 4^e mardis du mois, rue Joseph Piret 7 (081/45 12 72) à Franière, les 2^e et 4^e vendredis du mois, Maison de la Parentalité, chemin Privé 1 (0499/57 29 76)
- Des conférences, des ateliers, des consultations thérapeutiques via LAccorDage ASBL et Blossom ASBL à la Maison de la Parentalité via le Plan de Cohésion Sociale du CPAS
- Des rencontres pour les parents, organisées par le GABS, certains jeudis matin à la Maison d'Emile, 36 rue Romedenne
- Des ateliers musicaux : Coccinotes pour les 0-3 ans et leurs parents, Kiddynotes pour les 3-6 ans à la Maison de la Parentalité via le Plan de Cohésion Sociale du CPAS
 - Des activités de la Ligue des Familles de Floreffe : bourses vêtements, Bistro des Parents avec le soutien du Centre Culturel
 - Des stages pour les 2 ½ -3 ans organisés par l'Accueil Temps Libre pendant certains congés scolaires ainsi qu'une plaine de vacances en juillet
 - Une ludothèque et bibliothèque à Franière au chemin Privé, une Bibliothèque à Floreffe rue Joseph Piret 7
 - Une aide financière pour l'utilisation de langes réutilisables

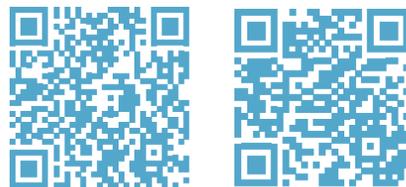
À Floreffe :

- +/- 90 bébés naissent chaque année
- Presque 8% des bébés floreffois sont prématurés
- Un bébé floreffois pèse en moyenne 3,275 kg, soit 125 grammes en plus que la moyenne wallonne

Source : le Rapport de la BDMS Spécial Province de Namur (ONE) et Samuel N'dame

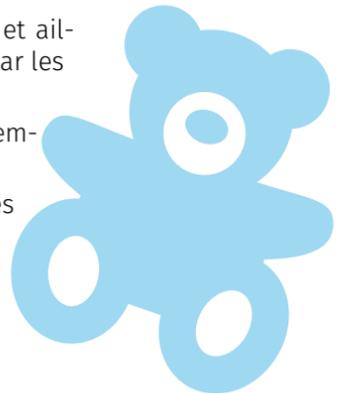


Suivez-nous sur les réseaux sociaux pour connaître l'agenda des activités dès leur reprise !



Des projets :

- Nous allons développer de nouvelles activités à la Maison de la Parentalité et ailleurs : Chant prénatal, atelier portage bébés, massage des tout-petits, contes par les papas et les mamies... Vos suggestions sont les bienvenues !
- Nous allons soutenir autant que possible la nouvelle initiative qui viendra en remplacement du Bébébus, une halte-garderie hebdomadaire.
- Nous nous engagerons dans un projet de création de places d'accueil en crèches dès que la Région Wallonne lancera son prochain plan de subsides.



Conférence sur le « TERRIBLE 2 » comment gérer la crise ?

Le lundi 28 juin à 20h, l'asbl LAccorDage vous invite à la maison de la parentalité pour une conférence afin de comprendre la crise du terrible two, cette période célèbre et tumultueuse que traversent les enfants de 0 à 3 ans, et qui questionne tant leurs parents.

Les intervenantes et responsables de l'asbl, Alice Marique et Diana Malherbe, proposent de plonger avec vous dans cette période charnière afin de mieux la comprendre et de proposer des outils pour tenter de la franchir, tout en sérénité.

Pour vous inscrire, merci d'envoyer un email à l'adresse laccordageasbl@gmail.com avant le 23 juin 2021 (date à confirmer) ;
Page Facebook : LAccorDage ASBL
Adresse : Maison de la parentalité, Chemin privé 2B à Franière
Tarif : gratuit



Navette du marché : sondage



Afin d'évaluer le besoin d'une navette vers le marché de Floreffe le jeudi matin, nous vous demandons de bien vouloir compléter le sondage ci-dessous et de le déposer au Service Population de l'administration communale, à l'accueil du CPAS ou de l'envoyer par mail à : communication@floreffe.be.

Nom : Prénom : Âge :

J'ai besoin d'un véhicule adapté : oui non / Besoin d'un véhicule adapté PMR : OUI NON

Fréquence souhaitée pour aller au marché : 1 x par semaine / tous les 15 jours / 1 x par mois

Adresse : Numéro de téléphone :

Nos amies les bêtes

Avoir des animaux de compagnie implique des responsabilités envers les autres citoyens en cas de potentiels dommages qu'ils pourraient causer.

À la campagne, il est fréquent de croiser des animaux domestiques : des vaches, des chevaux, des chiens et même des abeilles. Tantôt, ils paissent tranquillement dans leur pré, tantôt promènent dans le jardin ou en compagnie de leur maître. Mais parfois, et sans qu'on n'en comprenne la raison, une mouche les pique et hop, ils se cabrent, sautent la clôture, se jettent sur un promeneur ou prennent la poudre d'escampette.

Ces événements courants peuvent être à l'origine de graves conséquences lorsque l'animal blesse une personne ou cause un accident de la route en traversant à l'improviste. Par exemple, une étude relève que chaque année, on compte 35.000 morsures de chiens déclarées. Ces accidents qui ne sont pas toujours connus seraient donc bien plus nombreux et sont estimés à près de 100.000 morsures.

L'article 1585 du Code civil précise que « Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde,

soit qu'il fût égaré ou échappé ». En d'autres mots, cela signifie que le gardien de l'animal est responsable du dommage qu'il cause, même s'il n'a pas commis de faute.

Le « gardien » est la personne qui a la maîtrise effective de l'animal, celle qui a un pouvoir de direction et de surveillance et de lui donner des ordres quant à son comportement, bref, son maître.

Généralement, le maître est le propriétaire de l'animal. Mais il peut aussi être un tiers. Si vous confiez Henry, votre cheval, en pension à un manège, vous transférez la garde de l'animal à l'exploitant du manège puisque ce dernier décide si Henry reste dans son box ou s'il va en prairie.

Pour que la responsabilité du gardien soit mise en cause, il faut que le dommage soit causé par un animal, peu importe le comportement normal ou anormal, prévisible ou imprévisible, passif ou actif de l'animal. Il n'est même pas nécessaire qu'il y ait un contact direct entre la victime et l'animal.

Responsabilités du propriétaire

Voici quelques exemples de responsabilité de propriétaire et du maître d'animaux qui illustrent notre propos :

- les blessures qui trouvent leur origine dans une bagarre de chiens, dont un des gardiens, est tombé au sol ;
- une dame tombée à terre dans un mouvement de foule provoqué par la ruade d'un cheval apeuré par un tir d'artifice ;
- un promeneur mordu par un chien laissé en liberté dans le jardin ou qui tombe au sol après avoir été surpris par les aboiements d'un chien ;
- le propriétaire d'un chien ou d'un cheval échappé qui provoquent un accident de la circulation dû à une manœuvre d'évidement de l'automobiliste.

Et à Floreffe...

Afin de réglementer la circulation et la détention d'animaux sur son territoire, la Commune de Floreffe s'est dotée d'un Règlement Général de Police Administrative – approuvé par le Conseil communal, en sa dernière version, le 19.09.2011 –.

Ce règlement qui traduit finalement les règles du « vivre ensemble » a pour objectif d'empêcher les animaux de porter atteinte à la sûreté ou à la commodité du passage.

Cela semble évident, mais tous les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux doivent prendre toutes les précautions pour éviter que leurs animaux ne se promènent chez le voisin ou sur la voie publique et ne causent des dégâts.

Le règlement interdit aussi de nourrir les animaux errants et aquatiques (canards, oies...). Cela pourrait les inciter à se fixer en un endroit et causer des dommages aux biens ou aux personnes. Ce n'est pas anecdotique, des incidents se produisent régulièrement.



Règlement spécifique aux chiens

En ce qui concerne plus particulièrement les chiens, ce règlement encadre strictement leur détention et prévoit quelques règles spécifiques :

- En tous lieux et même dans le jardin, les chiens doivent toujours rester sous la surveillance de leur maître ; l'animal doit être à « portée de voix » afin que le maître puisse le rappeler en tout temps et obéir à ses ordres ;

par exemple, un chien laissé en liberté dans un jardin ne peut pas empêcher ou rendre difficile par son comportement agressif le passage de promeneurs ;

- dans les parties agglomérées, dans les parcs, les bois et les cimetières, les chiens doivent être tenus en laisse ;
- les plaines de jeux leur sont interdites ;
- les combats de chiens, l'entraînement, le dressage et, d'une manière générale, l'incitation à des comportements agressifs sont interdits dans les lieux publics ;
- à partir de quatre, la détention de chiens est soumise à déclaration ou à l'autorisation préalable du Bourgmestre qui est délivrée après une enquête publique.

Les mesures pour les chiens dangereux qui sont ceux qui ont déjà agressé des personnes sur la voie publique, qui portent atteinte à la sécurité publique, qui empêchent ou rendent difficile le passage, qui atteignent les relations de bon voisinage et/ou ceux qui ont fait l'objet d'une intervention policière ainsi que les chiens de certaines races – et issus de croisement avec ces races sont encore plus strictes.

Retenons que les chiens dangereux doivent rester dans un endroit clos dont l'enceinte la clôture à une hauteur minimum de 1,80 mètre. En dehors de ces lieux clos, qu'ils soient tenus en laisse ou non, ils doivent porter une muselière.

Enfin, ils ne peuvent pas être laissés sous la surveillance d'un mineur.

Si ces règles ne sont pas respectées, le règlement prévoit, des amendes jusqu'à 250 €, outre d'autres mesures coercitives visant à protéger les personnes qui peuvent aller jusqu'à l'interdiction sur le territoire communal ou même l'abattage du chien.

Marie-Cécile Flament

Les carrières : des faux airs de paradis

Chaque été, les carrières aux eaux turquoise et aux décors paradisiaques attirent la foule venue se rafraîchir, passer du bon temps autour d'un barbecue sauvage ou encore explorer les profondeurs.

Bien qu'elles soient des propriétés privées, les carrières sont assiégées par les badauds qui bravent les interdictions et les obstacles (panneaux de signalisation, barrières, etc.). Hormis le fait de se voir infliger une amende, ils prennent aussi des risques importants et mettent leur vie en danger.

Tous les ans, de nombreux incidents sont à déplorer et certains comptent malheureusement une issue fatale. En 2021, 171 PV ont débouché sur des amendes administratives allant jusqu'à 300€.

Se baigner en carrière, c'est prendre le risque de :

- Se noyer par hydrocution. Ce phénomène est causé par une immersion brutale dans une eau froide qui choque le corps et le métabolisme.
- Chuter sur un rocher ou sur des débris non visibles à la surface de l'eau en plongeant des falaises.
- Se blesser, se couper avec des objets abandonnés dans les eaux (canettes métalliques, clous, morceaux de verre, etc.).

En plus du risque élevé d'accidents, se baigner dans une carrière c'est aussi compromettre et détériorer la faune et la flore qui s'y sont développées grâce aux qualités de l'eau et de son immobilité.

Tous les ans, de nombreux incendies causés par des barbecues sauvages laissés sans surveillance ou mal éteints détruisent ces environnements.

Aimer la nature, c'est aussi la préserver !

« Un homme averti en vaut deux ». Parlez de ces risques autour de vous, il en va de la vie de chacun.

Lydia Frigo



Culture en vue !

L'horizon culturel commence à se découvrir



Cher floreffois, chère floreffoise,

Il nous tarde tellement de reprendre contact avec vous. C'est avec impatience que nous attendons l'assouplissement des mesures. En attendant, l'été promet de nombreux stages créatifs sur les thématiques de l'Expression, l'Art-Artisan, le Cirque et la Musique. Les jeunes vont pouvoir goûter à une multitude d'ateliers savoureux. Quant aux plus grands, on vous donne rendez-vous le vendredi 11 juin pour le magnifique spectacle de Jean-Luc Piraux – RAGE DEDANS. Une thématique au cœur de l'actualité, un sentiment partagé par beaucoup durant cette année si particulière.

Retour sur les ateliers Slam et Hip-Hop. Les enfants de l'école primaire de Soye ont rendu une performance énorme à la fin du mois d'avril. Après plusieurs mois d'entraînements intensifs aux arts de la danse hip-hop, du breakdance, du beatbox ou encore du slam, les élèves ont présenté le fruit de leur passion devant les autres classes de l'école. Et quel succès ! Pour terminer en beauté, les formateurs Gaspard et Younes ont mis une ambiance de folie avec Musicali, un spectacle explosif rempli de figures, de beats et de haute voltige.

On se retrouve pour la saison prochaine avec les quelques spectacles et concerts reportés, mais aussi les Ateliers du savoir, les Bistros des parents, les ateliers impro, djembé, hip-hop, et encore plein d'autres surprises. Bloquez déjà votre weekend du 25 septembre !

Retrouvez-nous sur Facebook et visitez notre site www.centreculturelflorefe.be pour découvrir notre programmation. N'hésitez pas à vous inscrire à notre newsletter pour vous tenir informés.



Rencontres de la Transition 2021

Échangeons nos savoir-faire

Les 2^{es} Rencontres de la Transition auront lieu du 10 au 12 septembre à la salle communale. Comme lors de la 1^{ère} édition, conférence, ciné-débat, balade nature, moments festifs et conviviaux seront au programme.

Le salon des initiatives de transition s'y tiendra également ! Cette année, il met à l'honneur les savoir-faire citoyens, actuels ou quelque peu oubliés, dont la connaissance et la pratique permettent de vivre plus sobrement, de réduire ses déchets, de s'affranchir des technologies énergivores, de la mondialisation et du système économique basé sur la croissance infinie et le profit. Bref, des savoir-faire résilients, à la portée de tout.e citoyen.ne. Des stands d'information et des ateliers pratiques permettront le partage des connaissances et expériences mutuelles.

Voici qui campe le décor. À présent, place aux citoyens ! Notre commune fourmille de « monsieur-madame lambda » qui détiennent mille et uns savoir-faire : tisser la laine, fabriquer des produits d'entretien ou de soin, réparer ou relooker des vêtements fatigués, réaliser des conserves ou des confiseries, préparer des onguents à base de plantes, cuisiner les fanes, recycler des matériaux, etc.

Un appel est aujourd'hui lancé à tout.e Floreffois.e détenteur d'un « bon plan » applicable dans la vie quotidienne et répondant à ces critères de résilience, d'autonomie, de simplicité volontaire. Ne soyez pas trop modeste ni timide. Ce que vous pensez n'être pas grand-chose sera un trésor pour quelqu'un d'autre !

Si vous êtes prêt.e à le partager gratuitement et en dehors de toute intention commerciale lors de nos Rencontres 2021, faites-vous connaître et contactez l'équipe de Florefe en Transition. Nous vous accueillerons avec plaisir et vous ferons bonne place au salon.

info@florefeentransition.be
www.florefeentransition.be



Ateliers production de semences pour le potager

Florefe en transition & Le Cercle Horticole de Florefe

Nous les avons annoncés lors la revue précédente, et ils ont eu lieu ! Six groupes de 4 personnes ont participé avec intérêt aux ateliers « production de semences dans nos potagers ». Pour qui désire produire des graines pour l'année suivante, ou dans une optique d'échange ou de partage, il est important de savoir comment obtenir de bonnes semences, c'est-à-dire des graines qui vont produire les légumes désirés, et qui auront un cycle complet de développement. Un cycle prématuré génèrera en effet des plants... à évolution prématurée ! Certains légumes ont un cycle bisannuel, qui est également à respecter.

La législation sur les semences tient de là son origine : distinguer des sortes de légumes précises, et éviter les hybridations générant des légumes hybrides. Il est important d'éviter la dénaturation du plant désiré.

Le but de ces ateliers est en finale de connaître les règles de base qui permette à chacun de récolter

dans son potager les légumes projetés, et que dans les grainothèques de Florefe et des environs le receveur de semence puisse lui aussi se faire une idée précise de ce qu'il obtiendra avec les graines reçues.

Les personnes qui sont encore intéressées par l'atelier (14h30- 17h) peuvent se manifester auprès de Florefe en Transition (info@florefeentransition.be ou 081 73 29 63), qui intervient en collaboration avec le Cercle Horticole de Florefe.

Pour rappel la grainothèque se trouve à la bibliothèque de Florefe Centre qui est ouverte et accessible à tous :

- le lundi de 15.00 à 17.30h
- le mercredi de 14.00 à 16.00h
- le jeudi de 09.30 à 12.00h

Contact possible par courriel :
biblioflorefecentre@skynet.be
ou par GSM : 0477 62 94 31

Simonette à bicyclette, en route vers moins de déchets

Depuis 3 ans, l'entreprise Simonette à Bicyclette tente, grâce à ses produits, de ménager la planète.

Simonette à bicyclette, c'est un duo de choc qui s'est lancé dans une sacrée aventure : celle des jeunes entrepreneurs. Depuis bientôt 3 ans, ils proposent à la vente des produits ménagers pour réduire nos déchets. « Nous voulions développer une entreprise qui prône un véritable engagement sociétal en adéquation avec nos valeurs. Film enduits, sacs en cotons, sacs à tartines... La liste est encore longue. » Aujourd'hui, leurs produits sont vendus dans une centaine de magasins en Belgique.

La démarche de Pauline et Simon, en plus de ménager notre planète, vise aussi à créer de l'emploi. « Nous avons fait appel à une entreprise de travail adapté et nous travaillons avec des prix fixes. » Trois personnes avec un handicap léger (mental ou moteur) ont rejoint leur équipe. C'est Simon qui a formé les travailleurs. « Ils sont devenus très vite autonomes. D'ailleurs, aujourd'hui, on peut dire qu'ils sont nettement plus doués que moi », raconte Simon.

Sensibiliser

Entre vente et production, Simonette à Bicyclette propose aussi des ateliers de sensibilisation. « On fait des animations dans les écoles. On discute, on fait des ateliers avec les enfants, notamment des toiles enduites. C'est toujours très intéressant, car les enfants sont très sensibles à la cause environnementale et animale. »

Une approche moderne

En outre, le duo créatif met un point d'honneur à soigner l'aspect esthétique de ses produits. « Nous voulons vendre des objets gais et tendances. Certaines personnes s'intéressent d'abord aux accessoires parce qu'ils sont beaux et colorés avant de se pencher sur leur praticité. » Pauline et Simon ont récemment changé le packaging de leur marque et le lanceront très bientôt.

Leurs projets ne s'arrêtent pas là. Pour le futur, en plus de continuer à élargir leur gamme de produits, Pauline et Simon désirent ouvrir leur e-shop à d'autres entrepreneurs, partageant des valeurs similaires aux leurs. « Nous nous sommes récemment engagés avec la marque « ma bulle », qui propose des savons et shampoings solides. »



Isafleur *bouquet sentimental*

Baignée dans l'univers floral depuis le plus jeune âge, Isabelle, fleuriste à Sovimont, chouchoute ses clientes autant que ses compositions.

Originaire de la Région Flamande, cela fait maintenant 12 ans qu'Isabelle s'est installée à Sovimont. « J'ai ouvert mon magasin, Isafleur, en 2009. C'est un jour dont je me souviens très bien, car c'était un 1^{er} octobre et il neigeait. L'inauguration a été un vrai fiasco », raconte Isabelle avec amusement. Cette mésaventure n'a évidemment pas découragé Isabelle, fleuriste depuis 40 ans. « Ce métier, c'est une histoire de famille. Mon père l'a été et puis ma mère. J'ai d'ailleurs dû quitter l'école assez jeune pour rejoindre l'affaire familiale. Pourtant au départ, je rêvais de travailler dans l'hôtellerie. »

Un bouquet, un plaisir éphémère

Pour Isabelle, être fleuriste, c'est avant tout arriver à faire plaisir à ses clientes. « Un bouquet, c'est tellement éphémère, qu'il doit absolument faire plaisir. »

Attentive à chaque personne, elle crée des compositions sur mesure. « Je me rappelle des goûts des clients, de leurs habitudes, etc. Je suis à l'écoute. Tout est sentimental. Je me mets toujours à la place des personnes qui vont recevoir le bouquet.

En outre, elle travaille au feeling. « Les fleurs et les plantes parlent d'elles-mêmes ».

Un travail passionné qu'Isafleur fait toujours, après autant d'années, en portant une attention personnalisée à chacune de ses créations.



Made in Floreffe

Dans la nouvelle rubrique « made in Floreffe », nous dresserons à chaque édition du bulletin communal, le portrait d'un ou deux commerçants.

Vous êtes commerçant(e) et vous souhaitez apparaître prochainement pour nous présenter votre commerce ? Vous pouvez nous contacter et nous fournir vos coordonnées à l'adresse suivante :

communication@floreffe.be.

Agenda



Excursion naturaliste

Dimanche 11 juillet – 9h45 – découverte du Bois de Chaumont.

Le Bois de Chaumont offre une belle diversité de milieux et d'espèces, végétales ou animales. Hugues Latteur, guide nature, vous invite à découvrir oiseaux, mammifères, insectes, fleurs, arbres et roches. Venez écouter, regarder, sentir et goûter.

Rendez-vous pied de la rue Euriette (stationnement devant l'entrée de la carrière)

Merci d'annoncer votre présence environnement@floreffe.be ou 081/447118.

Nuit européenne des chauves-souris

Rendez-vous à Floreffe le samedi 28 août.

Grottes pour passer l'hiver, clochers où trouver refuge à la belle saison, cours du Wéry et étang du Colombier pour se nourrir : le centre de Floreffe et ses abords comportent plusieurs lieux favorables à l'accueil de la chauve-souris, dont on recense plusieurs espèces, parmi lesquelles une très rare.



À la tombée du jour, elles partent à la chasse aux insectes. Une idée sympa pour une découverte en famille des chauves-souris et de leurs milieux de vie ? Natagora, l'ASBL Initiative Nature de Floriffoux et le PCDN de Floreffe vous convient à la nuit des Chauves-souris le samedi 28 août.

À partir de 14h :

Animations pour les enfants, animations scientifiques, fabrication de gîtes pour chauves-souris, projections vidéos...

Balades à la découverte des lieux de vie de la chauve-souris : 15h – 16h – 17h. Lors des découvertes des milieux de vie de la chauve-souris, il sera également possible d'accéder à la grotte de Floreffe.

19h : présentation du monde des chauves-souris

Balades nocturnes : balades avec Batbox départs échelonnés (20h, 20h30 et 21h)

Rendez-vous rue du Séminaire 4 – le Studio (arrière de l'office du Tourisme)

Information – inscriptions (balades gratuites, inscription obligatoire) :



Rage dedans

Spectacle Théâtre Pro – un seul en scène déchaîné

11/06 à 20h30 à la Salle Communale – rue Joseph Piret 7 à Floreffe

• si les mesures ne le permettent pas, l'évènement sera maintenu en extérieur -

PAF : 14€ – 12€ (+60, -26 ans) – 1,25€ (art.27) – Gratuit (-12 ans)

Réservations obligatoires (jauge limitée) : info@centreculturelfloreffe.be

Ça se répare comment, un homme en pièces ? On commence par les bords ? Ou par le centre ? Au milieu des médecins, des conseils et des voisins qui jacassent, il faut se rassembler à la petite cuillère.



Après une série de solos prodigieux, Jean-Luc Piroux poursuit et approfondit son exploration tragicomique de nos existences. Comme un plongeur de nos rêves sous-marins, il descend encore plus loin à la recherche de nos pépites, de nos errances et de nos silences. Rage Dedans est une pièce au cœur de notre actualité avec émotions garanties.

Avec le soutien d'Asspropro – Sélection Théâtre Pro

Palette Floreffe

Stage du 16 au 20 août.



Le club de tennis de table, la Palette Floreffe, organise, avec le soutien de l'ADEPS, un **stage du 16 au 20 août, de 8h30 à 14h**, dans la salle de gymnastique de l'école primaire du Séminaire de Floreffe, à proximité du moulin-brasserie.

Au programme : initiation pour les enfants à partir de 6 ans et perfectionnement, avec deux entraîneurs diplômés et un sparring.

Prix : 60 euros comprenant une collation et une boisson le matin.

Inscription avant le 10 août chez D.Lambrechts (0473/537810).

Marché artisanal et gourmand d'été

Le 17 et 18 juillet de 10 à 18h, cour de la ferme et du moulin-brasserie. Entrée gratuite. Vastes parkings. Artisans représentés : bijoux, peinture sur bois et jouets pour enfants, artisanat du tissu, broderies, poteries, bois tourné, bois chantourné. Nombreux artisans de bouche...

Info.aac@mail.com



Les Ateliers Paysans-artisans organisent à nouveau le Repair Café de Floreffe : des bénévoles réparent gratuitement certains de vos objets en panne ou cassés. La préinscription est recommandée au 081 73 29 63. L'activité se tient rue Célestin Hastir 107 (gare) **le samedi 5 juin et le samedi 7 août de 14h à 17h.**

Stages d'été.

Viens t'amuser durant les vacances au Centre sportif communal de Floreffe, un programme 100% sportif.

Du 9 au 13 août 2021, pour les enfants de 7 à 12 ans.

Découvertes sportives

handball, frisbee, pétanque, mini-tennis, unihoc...

Du 16 au 20 août 2021, pour les enfants de 3 à 6 ans.



Éveil sportif, parcours psychomotricité et d'équilibre, jeux de coopération.

Les activités se déroulent de 9h à 16h. Il y a une garderie dès 8h le matin et le soir, jusque 17h.

Prix 55€.

Plus d'infos et inscriptions : centresportif.alambot@gmail.com

Éveil sportif.

Tous les mercredis **à partir du 8 septembre 2021 de 15h à 16h**, le centre sportif accueille les jeunes sportifs de 4 à 6 ans pour des activités d'éveil sportif.

L'activité sportive est essentielle pour le bon développement sportif des enfants.

Un programme réparti en 7 modules : sports raquettes, sports ballons, athlétisme, le lancer...



Durant l'année, les enfants vont découvrir plusieurs sports afin de pouvoir s'orienter vers la discipline sportive de son choix et rejoindre un club sportif.

Plus d'infos et inscriptions : centresportif.alambot@gmail.com ou 081/ 45 18 11 ou 0496/23 15 93

